



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

Compte-rendu réunion du 25 Octobre 2023

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, Claudine GORINI, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Sébastien PERRIER-DAVID, Eric INGLESSIS, Didier SAMSON, Rosa PARENTI, Marie LEBRETON, Jean-Claude MALAURIE, Morgane GIBIERGE

Absents Excusés : Laurent DUPEUBLE, Sylvie VILLALBA, Jean-Marc ACHARLES, Jean-Louis CASEMAJOU, Christophe SARRIO, Ludovic TIFOURKI,

Début à 18h04

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2023

Le CR est validé par les membres du CD.

2 – Commissions :

- **Handicap** : voir CR ci-joint mutations handicap 15 Interne et 25 en externe au cd69. Il est décidé de faire un bordereau a part pour ne pas confondre et identifié clairement les licenciés porteur d'handicape.
-
- **Feminine** : lors de la finale un souci a eu lieu : remplacement d'une joueuse avec certificat médical. Le règlement actuel ne prévoit pas de remplacement de joueurs à ces finales. Il faut revoir le règlement.

- Un groupe de travail sera organiser pour revoir tous les règlements.
 - Les équipes absentes ne pourront s'inscrire l'année suivante si celles-ci sont absentes le jour de la finale. Cette règle va être changée sur tous les grands prix.
- **Provençal** : 7 réponses inscrites pour le provençal, en 2022 les clubs s'inscrivaient directement sur le site de la FFPJP, le cout sera à la charge des clubs (20 €) cette année ça passe par le CD donc il faut prévenir les clubs que ça coute 20 €
 - Le club de Pont-Trambouze doit jouer contre Bourg Saint Andéol le 1^{er} novembre 2023
 - **Corporatif** : L'AG est prévue le 27 novembre. Si non RAS.
 - **Arbitrage** : un mail a été envoyé à l'ensemble des concours, 5 candidatures
 - **Discipline** : la commission se réunie à nouveau le 30 octobre 2023 suite à un nouveau cas, qui s'est déroulé le 24 septembre 2023 à la finale du GP mixte à Grigny.
 - **Vétérans** : RAS
 - **Jeunes** : envoi ton des jeunes au challenge d'automne à Chauzon Pradon le 12 novembre ? Le budget environ 2000€.

Pour les jeunes ça serait bien, mais à voir : nous procédons au vote

- **pour : 0**
- **contre : 10**
- **abstention 3**

Il est donc décidé de ne pas envoyer de jeunes du CD69 à ce challenge.

- Validation chartre pour les championnats jeune : ok valider

3 – Retour congrès de la Région AURA

Voir le CR joint à ce compte-rendu

4 –Préparation de l'Assemblée Générale

On se retrouve tous le matin (membres CD et arbitres)

Merci aux responsales des commissions de préparer leurs rapports

5 – Règlements trophée féminin et GP : groupe de travail autour des règlements

Eric va préparer une trame. Les candidats qui feront partie du groupe de travail

Sébastien, Rose, Eric, Claudine

6 – Groupe de travail statuts et règlements du CD69

Le bureau directeur restreint va s'en occuper. Il faut trouver une date

7 – Mutations

Jocelyne explique la nouvelle procédure des mutations pour 2024, ci-joint la procédure.

8 – Questions diverses

a) Permanences :au sein du CD 69 : à partir du 14 novembre, les permanences seront le Mardi et jeudi de 14 à 17 h

Les mardis : Claudine, Rose et Jean-Louis B.

Les jeudis : Eric, Thierry, Claudine (pendant période des licences) et Jean-Louis B

Pendant la période des licences, si des clubs veulent venir ils prennent rdv.

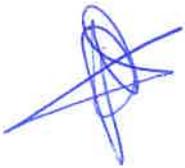
b) futurs achats : il faut prévoir l'achat de 2 nouveaux téléphones, les batteries de ceux actuellement au CD69 sont HS.

c) agrémentation alcoolémie : trouver date avec le médecin de la ligue, (possibilité le samedi 20 janvier 2024). Cristina va demander au médecin de la ligue pour valider cette date.

Fin à 20h30

La secrétaire

Cristina ZANET



Le Président

Thierry LEBRETON





Rapports commission handicap septembre 2023

Mois de septembre bien rempli avec 3 concours au programme

Avec une moyenne de 30 équipes.

Le dernier concours de l'année seras à BRON le 18.11.2023

Pour la commission handicap

J.C M



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Espace Saint Martin – 272 Rue des 20 Toises - 38950 Saint Martin le Vinoux
Mail : cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr

St Martin le Vinoux, le 26 octobre 2023

Réunion du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes le 14 octobre 2023 à COURNON (63) COMPTE-RENDU

Présents :

Mmes V. BAJOLLET - V. BERTRAND - R. BIGOT - C. MONIN - M. ROUX - N. TRIVES
Mrs JP. CARTIER – R. CASTANT – M. CHANUT - P. CHIRAND – F. DELAUNE
R. EVRARD – G. GARIN-LAUREL - A. KHALINI - C. LAVAL - N. MAISON
A. MAISONNEUVE - J. MASSINI - A. ORTHALA - JY. THEARD - R. THOMET
Mr C. ARSAC (CTFR) – Mr Michel LACHIZE (Commission Electorale)

Excusés :

Mmes V. BAJOLLET - E. GOUGAT - Mrs C. ALIGNE - P. JEUDY

Présidents de Comités Départementaux non élus, présents ou représentés :

CD01 : Mr Jean-Philippe RCOCHY, représentant le Président

CD03 : Mr Roger MALBEC

CD07 : Absent

CD63 : Mr Didier CHASTAGNIER, Président par intérim

CD69 : Mme Jocelyne GRANIER, représentant le Président

CD73 : Mr Carmel DI MARTINO, Représentant le Président

1. Accueil du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité Régional et aux Présidents Départementaux et leurs représentants.

Il remercie le club de Cournon d'Auvergne pour la bonne organisation de ce week-end.

2. Approbation du CR de la dernière réunion du 10 mars 2023

Aucune remarque n'est formulée sur le compte-rendu, il est approuvé à l'unanimité.

3. Point sur les licences

Nous sommes cette année en progression de 8,43% (5,83 % pour le territoire Auvergne et 9,87 % pour le territoire Rhône-Alpes. Tous les comités sont en progression.

4. Informations du Président suite au dernier Conseil National

- Modifications des statuts de la Fédération :

Les statuts de la FFPJP seront soumis au vote du Congrès 2023. Les modifications portent sur les modalités d'élection du Comité Directeur en 2024 :

- Scrutin sur liste bloquée, liste de 27 membres avec parité Hommes (14), Femmes (13)
- Collège Sportifs Haut Niveau : 2 avec parité : élus par les sportifs HN
- Collège Educateurs : 2 avec parité : élus par les éducateurs (grade à définir)
- Collège Arbitres : 2 avec parité : élus par les arbitres
- Collèges des Régions : 2 avec parité : élus par les Présidents de Région

La validation définitive du projet de statut aura lieu à la réunion du CD FFPJP de novembre.

Les Présidents de Régions demandent en outre la Présidence des Commissions Calendrier, Sportif, Jeunes et Féminines.

Répartition des voix : 50% pour les clubs et 50% pour les Comités Départementaux

- Modalités électorales pour les Régions :

- Vote par liste bloquée en 2024 avec 25% de féminines, puis parité en 2028
- 1 représentant minimum par département (élu ou non élu au CD)
- Les présidents e CD ne peuvent pas être élus d'office
- Limitation du nombre de mandats (à confirmer)

- Journée de la Femme en projet (au niveau national)

- Bilan Tir de Précision : le bilan n'a pas été fait par la FFPJP

- Pour AURA : 3 CD seulement ont l'intention de le faire en 2024. Décision à prendre pour la phase Régionale, à la réunion de mars 2024.

- Quotas Jeunes :

- Pas de changement pour 2024.
- Comité de Pilotage, dirigé par la DTN pour réfléchir au sujet. P. CHIRAND fait partie de ce Comité de Pilotage. Ce qui reste acquis : pas de retour à 128 équipes et qualification par les Régions.

- CNC, CRC, CDC Féminin :

Passage à 6 joueuses (+2 remplaçantes) en 2024. Formule identique au CNC Open et Vétérans

- CDC, CRC Jeunes :

Un grand nombre de CD n'a pas respecté la règle fédérale : minimum de 4 équipes pour organiser un CDC

- Tenues sur les nationaux :

La Nouvelle Aquitaine demande la suppression du Jean. AURA demande un bas sportif. Décision à la réunion du CD FFPJP en novembre.

- Coaching des seniors :

C'est pas prévu par nos textes, le coaching est réservé aux jeunes. Il n'existe pas de formation de coach à la FFPJP. Le coaching des seniors peut se faire depuis les tribunes, mais pas sur la chaise dans les jeux

5. Championnats Régionaux et compétitions territoriales 2023 : bilan

Rappel sur les inscriptions des équipes aux Championnats Régionaux : certains CD ne respectent pas les délais demandés,

Envoyer les qualifiés dans la semaine qui suit le championnat.

Parties filmées par Boulistenaute : certaines équipes sont amenées à jouer plusieurs fois sur le même terrain. Mais le changement de terrain à chaque partie n'est pas une obligation.

Prestation Boulistenaute. Redéfinir la prestation : durée du reportage (poules et/ou après-poules, choix des parties filmées.

6. CRC

- Bilan 2023

Une économie a été réalisée cette année sur les indemnités de déplacement grâce au choix des sites de rencontres pour limiter les déplacements.

Il est difficile de trouver des délégués pour toutes les journées, il faudra donc favoriser les regroupements de rencontres sur un même site.

Forfaits : Scionzier (74) en CRC Féminin
Bellerive (03) en CRC Provençal

Indemnités versées en 2023 : 20 500 € pour Rhône-Alpes et 5 600 € pour Auvergne.

- Calendrier 2024 (Voir calendrier 2024)

Pour le CRC Provençal : voir la possibilité d'organiser une journée pour 1 ou 2 groupes, le Samedi 25 mai à St Félix, veille des championnats Jeunes et Promotion.

Pour cela :

- valider le programme de ces 2 championnats : soit les 2 championnats le dimanche 26, soit le Promotion le Samedi 25 et les jeunes le dimanche 26, pour alléger l'organisation.

Demander pour cela l'autorisation de la Fédération.

- Vérifier si les terrains de St Félix permettent la pratique du jeu provençal.

7. Centre Régional d'Entraînement : bilan 2023

30 joueurs ont participé aux activités du CRE.

3 stages ont été organisés avec participation à des nationaux jeunes et au Trophée des Pépites à venir avec 18 jeunes tous issus du CRE.

3 jeunes du CRE participeront aux Championnats du Monde (22-26 novembre en Thaïlande)

Pour 2024 :

- il y aura un turn-over inévitable. Tous les juniors dernière année qui ne sont pas dans les collectifs nationaux, sortiront du CRE pour laisser la place aux plus jeunes.
- Voir possibilité d'échanges avec des pays étrangers

Pour protéger le CRE, les critères d'accès doivent être renforcés : accès aux jeunes :

- Habitant dans la Région AURA
- Ayant au moins 2 ans de licence dans la Région AURA

Aucun compte-rendu d'activité du CRE n'a été diffusé cette année. C'est bien dommage que les membres du Comité Régional ne soient pas tenus régulièrement au courant de l'activité du CRE.

8. Nationaux : bilan et évolution

- Bilan 2023 :

Il y a toujours des difficultés à obtenir les comptes-rendus lorsque le délégué est un élu de la Fédération. Il manque toujours les CRC des Nationaux du Puy.

Evaluations 2023 : pas de problèmes majeurs

- Manque d'arbitres lorsqu'il y a plusieurs sites
- Sono insuffisante (ne couvre pas tous les terrains)
- Pas de contrôles de boules
- Tri sélectif insuffisant
- Aucun contrôle d'alcoolémie

- Calendrier 2024 : Tous les Nationaux 2023 repartent pour la plupart en 2024

Pour les Nationaux Jeunes, l'aide fédérale est maintenue en 2024, le partenariat Decathlon est encours de reconduction.

Si l'on ajoute les nationaux et les CNC/CRC plus de 100 délégations sont assurés par le CR AURA

9. Régionaux : bilan et évolution

- Bilan 2023

Il manque encore 2 Compte-rendu. On retrouve les même remarques que pour les nationaux (arbitres, sono, contrôles de boules et alcoolémie).

- Calendrier 2024 :

Certains nationaux Vétérans 2023 sont passés en Régionaux. Les clubs organisaient leur national sur 1 journée, ce qui est interdit par la Fédération en 2024. Ils sont donc passés en Régional, mais les inconvénients d'un concours à 128 sur 1 jour restent les mêmes.

Il faudra revoir le Règlement des Régionaux pour appliquer les mêmes règles que pour les Nationaux, concernant la durée du concours. A faire remonter à la Fédération.

Le bilan complet sera présenté au Congrès régional, de même que le calendrier 2024 définitif.

10. Calendrier

- Fin 2023 Rhône-Alpes - Championnats d'Automne :
 - Délégués : R. EVRARD et C. MONIN pour les 2 jours
 - Challenge Régional : A. ORTHALA envoie les fiches d'inscription, R. EVRARD est responsable de la Table de marque
 - Pour le Challenge Régional : même formule que 2022. Récompenses en médailles pour les 3 premières équipes des catégories M-C et C-J, médailles pour toutes les équipes de la catégorie EDUCATIF.

- Calendrier 2024 :

- MBO Auvergne : 2 et 3 mars, à confirmer. C'est la date prévue au Cahier des Charges
- CRC Jeunes : appel à candidature : 14-15 septembre 2024
- Trophée des Jeunes en Doublettes : les éducateurs souhaitent que cette manifestation soit organisée au niveau Régional.
Après avis des 12 Présidents de CD (ou de leur représentants), la majorité est favorable à cette proposition.

Le Trophée des Jeunes passe donc en REGIONAL à partir de 2024. Il aura lieu le dimanche 16 juin à St Félix (74). Il est basé sur 32 équipes avec la même répartition d'équipes par CD que le Triplette.

Les quotas définitifs seront validés au Congrès Régional

11. Commissions

Certaines Commissions se sont sans doute réunies, mais si on se réfère aux comptes-rendus il n'y a eu AUCUNE REUNION.

Rappel de l'Article 10 de notre Règlement Intérieur :

« D'une manière générale, les comptes-rendus des Commissions doivent obligatoirement être envoyés au Président, Secrétaire et Trésorier du Comité Régional et aux Présidents des 12 Comités Départementaux. »

- Commission d'Arbitrage (F. DELAUNE)
 - Examen d'arbitre national : les 4 candidats présentés ont été reçus :
Mathieu BIANCO (63) Christine GASCHARD (26)
Hervé CELLERY (42) Fabrice FLAVIGNY (42)
 - Examen d'arbitre régional : 4 candidats, 3 reçus et 1 échec
Reçus : Delphine REQUENA (69) Clarissa CARILLO (15)
Jean-Michel ROMUALD (38)
Echec : Marie LEBRETON (69)

Le Comité Régional valide la nomination au grade d'Arbitre Régional des 3 candidats reçus à l'examen.

- Colloque des arbitres :

Il aura lieu à Bellerive (03) les 3 et 4 février 2024.

Les inscriptions ont été envoyées aux CD. Des personnes extérieures à AURA seront invitées à découvrir notre manifestation pour la reproduire dans leurs régions.

Les Inscriptions FERMES doivent être envoyées AVANT NOEL.

- CRC AURA :

C'est la Commission Régionale d'Arbitrage qui nommera les arbitres sur les CRC Auvergne et Rhône-Alpes, même s'il s'agit d'arbitres départementaux.

- Indemnités d'arbitrage

La Commission Régionale d'Arbitrage propose d'instituer un Forfait d'Arbitrage « Journée » unique pour toutes les compétitions Régionales AURA (Championnats, CRC, ...)

Ce forfait est de 80 €. (NB : un CRC 1 rencontre = ½ journée = 40 €)

Cette proposition est approuvée par le Comité Directeur

12. Poste vacant

Suite à la démission de René TARTRY, le poste vacant au Comité Directeur doit être pourvu, selon nos statuts, au prochain Congrès Régional.

Ce poste est réservé à un licencié du territoire Auvergne.

L'appel à candidature sera fait auprès des Comité Départementaux Auvergne et du site Web du Comité Régional.

13. Discipline

- Proposition de la Fédération : passer les affaires de Catégorie 4 et plus du CD vers le CR : toutes les régions sont contres.
- Modification des textes (à voter au Congrès National) : sanctionner plus facilement les absences aux Championnats)
- Formation Discipline à prévoir dans notre Région : CR et CD

14. Trésorerie

La Commission Finances s'est réunie Vendredi 13 octobre à Cournon.

La Note « Indemnités de déplacement » a été mise à jour :

- Championnats de France : supplément de 30 € pour tous les délégués
- MBO : dotation 800 € pour Rhône-Alpes et 400 € pour Auvergne. Cette dotation sera versée à l'organisateur sur présentation de factures justifiant l'usage de cette subvention pour l'achat des lots aux joueuses.
- Le recyclage des BF2 de l'ETR sera prise en charge par le Comité Régional

La note actualisée sera diffusée prochainement.

- Evolution de la part régionale du prix de la licence.

Le constat :

- Le contrat de C. ARSAC, CTFR, doit évoluer sur la demande de la Fédération (passage d'un contrat horaire à un contrat journalier). Cette évolution entraîne une augmentation de la dépense salariale de 10 000 €.
- Les indemnités versées par la Fédération pour les déplacements des équipes au Championnats de France seront supprimés : diminution des recettes pour AURA : 7 000 € (évaluation 2023)
- Un 2^{ème} poste de CTFR est nécessaire pour couvrir le territoire AURA. Dépense salariale annuelle : 45 000 € (la participation de la Fédération est moindre que pour le poste de C. Arsac).

Pour financer ces nouvelles dépenses, la Commission Finance propose une augmentation de la part régionale de la licence de 1,20 €.

Après discussion et avis des Présidents Départementaux, le Comité Directeur et les Présidents de CD sont majoritairement favorables à une augmentation de 1,50 € de la part régionale de la licence senior et junior à compter du 1/01/2024.

Un vote définitif et réglementaire aura lieu au Congrès Régional de décembre.

15. Modification Statuts et Règlement intérieur

Pour répondre aux directives de la Fédération, l'élection du Comité Directeur en décembre 2024, devra se faire par un scrutin de liste boquée. Ceci nécessite de modifier nos statuts et règlement intérieur, lors du Congrès Régional d décembre 2023.

Un projet de modification sera envoyé avec l'ordre du jour du Congrès

16. Questions diverses

- Délégation finales CNC :
 - Vétérans : il n'y a pas nécessité d'envoyer un délégué
 - Jeunes : N. MAISON est délégué pour la finale 2023 à St Yrieix
- Colloque éducateurs en Auvergne :
Demandes recueillies :
 - Eviter la concurrence des CDC et des nationaux jeunes
 - Demande de passer le Trophée des Jeunes en doublettes, au niveau Régional

- **Finales CNC Vétérans et Provençal :**

Pour les années futures, nous n'aurons qu'un seul représentant au CNC Vétérans en 2024 et au CNC Provençal en 2025.

Pour 2024, il y aura donc une finale AURA avec les 2 champions Auvergne et Rhône-Alpes. Le vainqueur disputera la finale nationale.

Finale AURA prévue le jeudi 10 octobre 2024 en Rhône-Alpes

- **Représentation du Comité Régional aux assemblées départementales :**

AIN	Sam 25/11	Tramoyes	
ALLIER	Sam 18/11	Moulins	P. CHIRAND
ARDECHE	Sam 25/11	Le Pouzin	
CANTAL	Dim 21/01/2024	Aurillac	P. CHIRAND
DROME	Sam 25/11	Bourdeaux	
ISERE	Sam 18/11	Claix	F. DELAUNE
LOIRE	Dim 26/11	Saint-Etienne	N. TRIVES
HAUTE-LOIRE	Sam 25/11	St Etienne Lardeyrol	M. CHANUT
PUY DE DOME	Sam 25/11	Cournon	
RHONE	A définir		
SAVOIE	Sim 26/11	Bourg St Maurice	
HAUTE-SAVOIE	Sam 25/11	Saint Félix	JP. CARTIER

Les membres du Comité Directeur peuvent encore se positionner sur les délégations non pourvues.

- **Congrès National à Grande-Synthe (59) :**

Délégués du Comité Régional :

C. ALIGNE - JP. CARTIER – F. DELAUNE – A. KHALINI

- **Invitation des Champions au Congrès Régional :**

Seront invités au Congrès Régional :

- Les équipes Championnes de France sous le maillot Régional (à condition que l'équipe se présente au complet). Pour 2023 : les Triplettes Minimales et Juniors.
- Les Champions du Monde et Champions d'Europe de la catégorie « JEUNES ». Pour 2023, attente des résultats du Championnat du monde, fin novembre.

Prochaine réunion : Lundi 4/12 à 18h00 en VISIO.

Ordre du jour : Validation des comptes 2023

Approbation du Budget Prévisionnel 2024

Présentation du nouveau Règlement intérieur

Fin de la réunion : samedi 14/10 à 18h00

Le Président,
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre CARTIER

